

**Déclaration d’Haïti**

**27ème** **session du Groupe de travail**

**Examen Périodique Universel**

**Maroc**

**2 mai 2017**

La délégation haïtienne accueille la délégation du Royaume du Maroc à son troisième examen par le groupe de travail de l'EPU, et la félicite pour son rapport inclusif.

La délégation haïtienne note avec satisfaction le succès des réformes économiques et les progrès dans la liberté d'expression et des droits des travailleurs domestiques, des victimes de la traite des êtres humains et des personnes handicapées.

**Haïti souhaite faire trois recommandations liées aux deux premiers cycles:**

**1/** **Mettre en œuvre les recommandations 129.62 et 129.65 du deuxième cycle et interdire sans équivoque, les châtiments corporels dans tous les milieux, y compris à la maison, dans les établissements de soins alternatifs, les garderies et les écoles ;**

**2/ Pour le suivi des recommandations 129.98, 129.102, 129.111, 129.116, 129.117, et 130.9, accroître les investissements dans l'éducation publique, en vue d'augmenter les salaires des enseignants, et d'introduire des forts programmes de formation professionnelle et technique ;**

**3/ Pour le suivi des recommandations 129.19, 129.22, 129.27, 129.39, 129.40, 129.43, 129.78, 129.88, 129. 93, et 131.7, intensifier les efforts en vue d'améliorer les droits économiques, sociaux et culturels de la population féminine, avec leur pleine participation.**

Je vous remercie.